

Séquence 6

Pose de la 1^{ère} pierre de l'écomusée « Fare natura »

- Moorea, Lundi 6 février 2012 à 14 H 15 -

**Intervention de Mme Marie-Luce PENCHARD,
Ministre chargée de l'outre-mer**

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Maire,
Chers amis,

Je me réjouis d'être de retour à Moorea où je me suis rendue il y a seize mois pour faire le point sur le tourisme en Polynésie française.

Aujourd'hui, c'est la communauté scientifique qui m'accueille et j'en suis très honorée car nous allons poser ensemble, Etat et Pays, la première pierre d'un projet novateur à plus d'un titre.

I - Il est tout d'abord novateur d'un point de vue scientifique et pédagogique.

L'éco-musée « Faré Natura » est un projet du Centre d'éducation à l'environnement dont les initiateurs sont le CRIOBE et l'association *Te mana o te moana* (association de protection de l'environnement marin présidée par le Dr Cécile Gaspar).

Ce projet est une nouvelle illustration de l'intérêt constant de l'Etat pour la recherche en Polynésie. Le CRIOBE (Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement) et le Labbex que nous venons de visiter, sont d'autres exemples d'organismes implantés en Polynésie et soutenus par l'Etat et qui ont réussi.

Mais revenons à ce « Fare Natura » qui a été imaginé sur le principe d'une Maison de la Nature.

- Il jouera un rôle éducatif majeur en accueillant les scolaires et les enseignants ;
- Il constituera également un centre touristique important. Il n'y a pas d'équivalent en Polynésie Française et la diversité des thématiques abordées devrait attirer les nombreux touristes de Moorea ;
- Il permettra en plus la valorisation du patrimoine naturel de Polynésie.

Enfin, il est indéniable, et ce n'est pas neutre, que ce projet mettra en valeur la recherche française dans le Pacifique en devenant le site de référence pour les Universités du Pacifique Sud.

Il – Cet éco-musée est ensuite novateur d'un point de vue architectural et écologique.

Ce projet a été conçu en effet selon un concept architectural original et suivant une charte écologique très stricte. Le bâtiment repose sur une structure de bois local (des Marquises), sans climatisation, avec une bonne utilisation de panneaux solaires et l'apport d'une ventilation naturelle.

Je voudrais, à cet égard, saluer le cabinet d'architecte DANGUY qui a dressé les premières esquisses.

III - Il est novateur enfin car il illustre les efforts qui ont été collectivement partagés pour engager concrètement cette opération.

Le coût global du projet, un peu plus de 530 millions (de Fcfp) est financé à part égale par l'Etat et la Polynésie française puisque ce projet est inscrit au contrat de développement dans son volet « enseignement supérieur et recherche ».

On pourrait à ce stade se demander en quoi cette inscription au sein du contrat de projets est novatrice puisque ce contrat a débuté en 2008 ? Je vais vous le dire.

Tout simplement parce que constatant le faible niveau d'engagement de certains volets du contrat de projets, l'Etat et le pays ont décidé de redynamiser le contrat et de trouver des solutions pour permettre un engagement financier à la hauteur de ce qui avait été convenu à sa signature.

Plusieurs voies, que je soutiens, ont été adoptées :

- d'abord des redéploiements internes en modifiant les objectifs initiaux ;
- puis des redéploiements entre volets du contrat. Ainsi les volets logement social et santé peu sollicités ont été partiellement redéployés pour abonder les volets abris de survie ou recherche et enseignement

supérieur. Cela a facilité par exemple le financement de ce projet d'éco-musée ;

- enfin, un nouveau volet a été retenu concernant les constructions scolaires du 1^{er} degré.

Ne doit-on pas aller plus loin ? Nous savons que la situation financière du pays l'a conduit à adopter pour 2012 un budget prudent de sa section d'investissement.

Or, la commande publique reste le principal moteur économique et les perspectives de chantiers sont très importantes pour les entrepreneurs qui s'interrogent sur l'avenir de leurs entreprises.

Pour ma part, comme le Président de la République l'a dit vendredi soir, j'estime qu'il faut aller plus loin et qu'il faut, dans ce domaine aussi, répondre de manière exceptionnelle à une situation exceptionnelle. La proposition que je fais est simple. C'est d'adapter au cas par cas la clef de financement Etat/Pays pour les deux dernières années du contrat de projets.

L'objectif sera de concentrer les efforts et les crédits budgétaires de l'Etat sur les volets et sur les opérations qui sont prêtes à démarrer tout de suite.

Vous ne le savez peut-être pas mais, dans un contexte de restriction budgétaire, j'ai milité et obtenu le maintien des principales lignes de crédits outre-mer, notamment sur les dispositifs partenariaux entre l'Etat et les collectivités.

Je propose donc à la collectivité de Polynésie française, de procéder à un « décroisement de nos financements ». L'enveloppe globale Etat/Pays restera celle décidée à la signature du contrat. Mais nous obtiendrons un effet économique maximal des crédits que l'Etat prévoit pour le contrat de projets en le concentrant par exemple, sur les volets « abris de survie » et « constructions scolaires », tout en maintenant le partage initial sur des volets qui montrent une progression plus nominale, le volet « environnement » par exemple.

Mais le principe du partenariat, c'est que chacune des parties soit d'accord. Je laisserais donc le temps au Pays d'analyser cette proposition et de convenir avec le Haut-commissariat des modalités de réalisation pratique de ce décroisement s'il le souhaite.

Voilà, vous voyez que cette pose de 1^{ère} pierre nous a conduit plus loin que prévu. C'est sûrement dû au caractère novateur de cette opération.

Je souhaite le meilleur, d'abord pour le chantier, puis pour la mise en route de ce formidable musée qui touchera, j'en suis convaincue, sa cible, qu'elle soit scientifique ou grand public.

A très bientôt pour l'inauguration puisque ensemble, tout est possible.